

# Architecte

**Concevoir un aéroport, rénover des HLM, conseiller un particulier dans son projet immobilier : autant de missions confiées aux architectes, qui supervisent aussi les travaux de construction. Un métier passionnant, mais une lourde responsabilité.**

- **Métiers associés :** diagnostiqueur(se) immobilier(ère) (énergie), ingénieur(e) territorial(e) (services techniques-architecture)
- **Domaines professionnels :** Bâtiment - travaux publics
- **Centres d'intérêt :** concevoir, utiliser les technologies modernes, diriger, décider, être indépendant, exercer un métier artistique ou créatif, fabriquer, construire, manier les chiffres

**Métier accessible après un bac S-SI**  
(Scientifique option Sciences de l'Ingénieur)

## Nature du travail

### Étude de faisabilité

Tout commence par une étude de faisabilité qui prend en compte les impératifs économiques, la réglementation de la construction, le choix des matériaux (verre, bois, béton...) et les caractéristiques du terrain (bruit, sécurité...). Il devient alors possible d'élaborer un avant-projet détaillé, qui servira de base à la demande du permis de construire.

### Plans d'exécution

Une fois le projet adopté et le permis obtenu, il faut dessiner les plans d'exécution avec l'aide de logiciels spécialisés. Un dossier reprenant scrupuleusement toutes les indications techniques est alors monté. Pour certains, la mission s'arrête là. Pour d'autres, elle continue.

### Suivi de chantier

Parfois, les architectes sélectionnent les entreprises du BTP qui vont réaliser les travaux et négocient les prix. Ils peuvent aussi assurer des visites de chantier et rédiger des comptes-rendus. Cette dernière mission est plutôt confiée à des architectes confirmés, capables de repérer les erreurs susceptibles de compromettre le projet.

## Conditions de travail

### Surtout en libéral

La majorité des architectes (70%) exerce en libéral. Ils sont alors seuls maîtres à bord dans leur cabinet. Ils sont toutefois de plus en plus nombreux à s'associer au sein de sociétés d'architecture pour partager les charges. Quelques-uns (en général les débutants) optent pour le statut de salarié. Enfin, une minorité passe un concours pour devenir fonctionnaire.

### Un rythme irrégulier

L'exercice de ce métier implique à la fois des déplacements sur le terrain et un travail important en agence, qui ne peut pas toujours être planifié et subit, souvent, des à-coups, au gré des commandes qui tombent. Les emplois du temps sont variables, mais forcément chargés si on veut gagner sa vie.

## Vie professionnelle

### La fin de la crise

La fin de la crise du bâtiment a relancé la demande et les jeunes diplômés en architecture bénéficient de meilleures conditions d'insertion que leurs aînés. Ils n'ont pas trop de mal, par exemple, à se faire recruter dans des agences. Mais parfois pour de mauvaises raisons : il arrive, en effet, qu'on voit en eux une main d'œuvre enthousiaste et surtout... bon marché !

### Des débuts difficiles

Les étudiants qui sortent des écoles, après 5 ou 6 années d'études, connaissent parfois des déceptions. Les postes qu'on leur propose en agence ne sont pas toujours à la hauteur de leur qualification. Et les petites structures ne les recrutent parfois que le temps de boucler un gros dossier. Quant à l'aventure libérale, elle est risquée.

### Emprunter d'autres voies

L'architecture ne se limite pas à la seule maîtrise d'œuvre. Des opportunités existent en amont et en aval des projets. Pour ne plus avoir à courir après les commandes, on peut très bien passer du côté des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales, par exemple), des gestionnaires de patrimoine et autres professionnels de l'immobilier... Avec, à la clé, des salaires plus confortables.

## Rémunération

### Salaire du débutant

Dans une agence de petite taille, entre **1 500** et **1 900** euros brut par mois.

## Compétences

### Créatif, à l'écoute des autres

Même si l'architecte conseille ses clients dans leurs choix, il doit avant tout répondre à leurs envies et à leurs exigences. Il doit également se plier aux contraintes de la législation. Autrement dit, il a rarement l'occasion de construire la maison de ses rêves. C'est aussi un travail d'équipe : il faut être capable de dialoguer avec des professionnels de multiples spécialités, du maçon à l'urbaniste.

### Rigoureux

Concilier l'art et la technique : tel est le principal défi de l'architecte. Maîtrisant parfaitement la CAO et le DAO (conception et dessin assistés par ordinateur), il se tient au courant des innovations technologiques, qui vont bon train dans le domaine de la construction. Il sait aussi gérer un budget et manier quelques notions juridiques (code des marchés publics, etc.).

### Le sens des responsabilités

La responsabilité civile de l'architecte est énorme. Elle s'exprime non seulement lors de la réalisation de l'ouvrage, mais aussi pendant la période dite de garantie décennale (dix ans à compter de l'achèvement des travaux).

### Cinq ou six ans après le bac

Les études d'architecture sont longues : cinq ans après le bac, minimum. Elles demandent autant de connaissances en dessin et histoire de l'art qu'en sciences et techniques.

- Le diplôme d'État d'architecte correspond au grade de master dans le nouveau schéma européen des études. Il se prépare dans une des vingt écoles d'architecture dépendant du ministère de la Culture, ou à l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA, quatre ans d'études, accès sur prépa et concours) ou l'École spéciale d'architecture (ESA) qui se situe à Paris (cinq ans d'études, examen d'entrée ouvert aux bacheliers).

Une année supplémentaire est nécessaire pour valider la capacité à exercer la maîtrise d'oeuvre, permettant de s'inscrire à l'Ordre des architectes et d'exercer en son nom propre.

### Des formations menant au métier :

- Capacité à exercer la maîtrise d'oeuvre
- Diplôme d'architecte de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg
- Diplôme d'architecte DESA
- Diplôme d'architecte DPLG
- Diplôme d'Etat d'architecte (grade de master)

### Concours d'accès au métier :

- Architecte du Palais du Sénat
- Architecte en chef des Monuments historiques
- Architecte et urbaniste de l'Etat du ministère chargé de la culture
- Architecte et urbaniste de l'Etat du ministère chargé de l'équipement
- Architecte voyer de la ville de Paris
- Ingénieur territorial